



DISPOSITIF D'HÉBERGEMENT D'URGENCE

RELAIS SOCIAL DU BRABANT WALLON

2025

Le **Dispositif d'hébergement d'urgence** (DHU) constitue une réponse innovante et territorialisée à l'absence d'abri de nuit dans la province du Brabant wallon. Construit sur un réseau intercommunal de partenaires, il propose des places d'urgence combinées à un accompagnement social intensif, en vue d'une insertion durable. Destiné aux personnes sans solution d'hébergement adéquate, le dispositif allie souplesse, proximité et collaboration intersectorielle pour répondre aux situations de grande précarité.



OBSTACLES ET DÉFIS

- Absence d'abri de nuit sur la province
- Étendue géographique et difficultés de mobilité
- Dispositifs existants saturés et inaccessibles pour certains publics vulnérables



PUBLIC CIBLE

Personnes sans-abri ou en absence de chez-soi, avec une priorité à celles ne trouvant pas leur place dans les dispositifs existants sur la province et étant dans une situation dans une situation d'urgence sociale



OBJECTIFS DU DHU

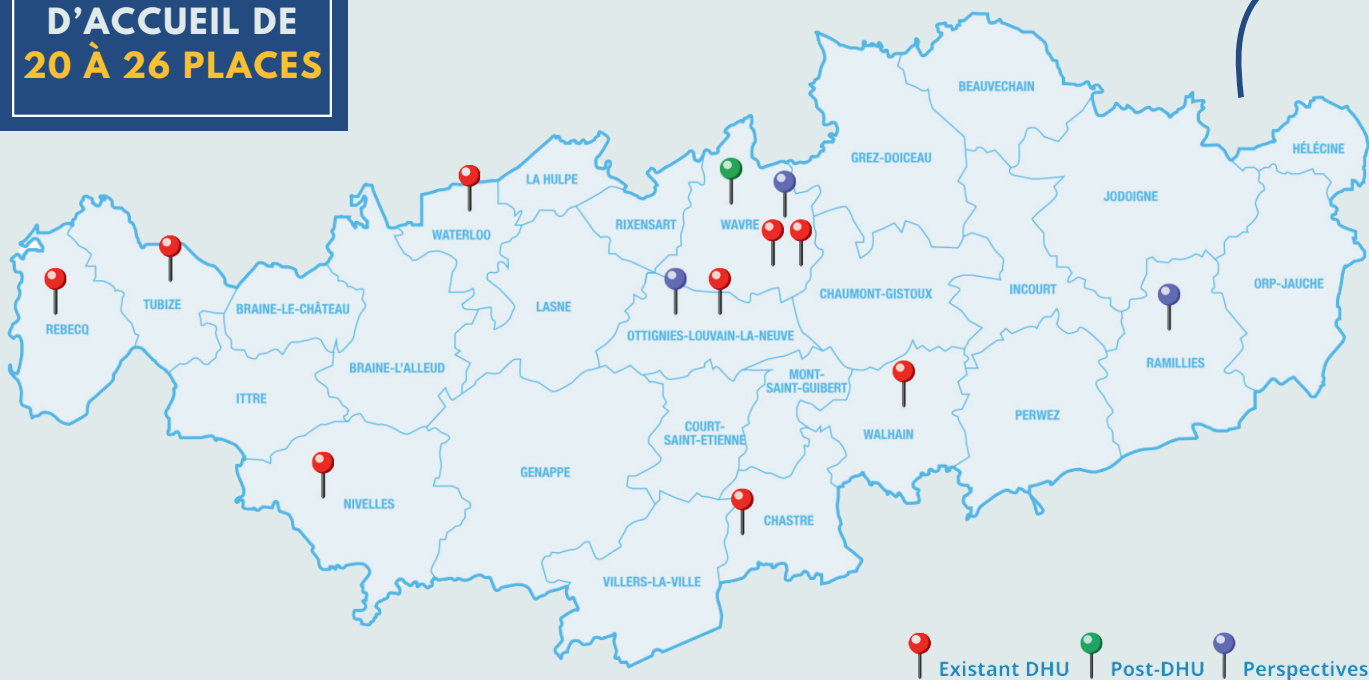
- Offrir une solution d'hébergement d'urgence souple, rapide, de proximité
- Renforcer la solidarité intercommunale via un réseau intersectoriel
- Garantir un accompagnement social individualisé et pluridisciplinaire
- Soutenir l'accès à des solutions durables (logement, soins, droits)



RÉSEAU DE PARTENAIRES

- Services hébergeurs : 7 CPAS et 1 ASBL
 - Mise à disposition d'hébergement(s)
- CPAS référents : 13 CPAS
 - Gestion administrative des dossiers
- Services envoyeurs : 39 organisations (public/privé)
 - Accompagnement social des personnes hébergées
- Relais social du Brabant wallon
 - Coordination, accompagnement social et évaluation

CAPACITÉ D'ACCUEIL DE 20 À 26 PLACES



Différents **types d'hébergement** sont proposés : logements individuels (pour personnes seules, couples ou familles), colocations ou logements communautaires, avec ou sans animaux, etc.

MODALITÉS D'HÉBERGEMENT

- 7 premiers jours gratuits
- 6 mois d'hébergement maximum



67

GENRE

Hommes **78 %**

Femmes **22 %**

Personnes hébergées en 2025

MÉNAGE

Isolé-e-s sans enfant **84 %**

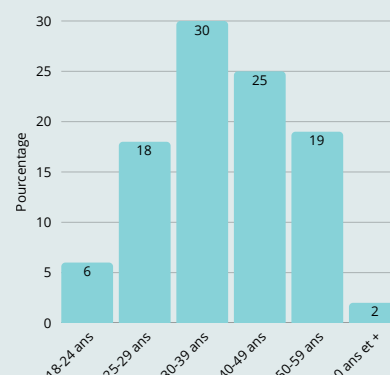
Ménages avec enfant(s) **9 %**

NATIONALITÉ

82 %

Nationalité belge

ÂGE



REVENU

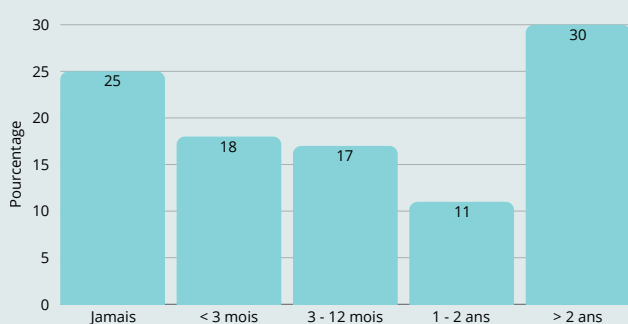
RIS **52 %**

Revenu professionnel **4 %**

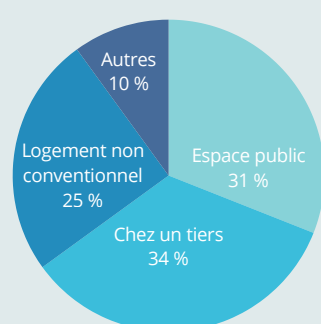
Chômage **9 %**

Sans revenu **3 %**

TEMPS DE VIE EN RUE



SITUATION À L'ENTRÉE



SANTÉ PHYSIQUE

67 %



Avec problématiques (fatigue intense, mobilité réduite, ...)

SANTÉ MENTALE

43 %



Avec problématiques (troubles de l'humeur, ...)

ASSUÉTUDES

52 %



Avec problématiques (alcool, cannabis, cocaïne, crack ...)

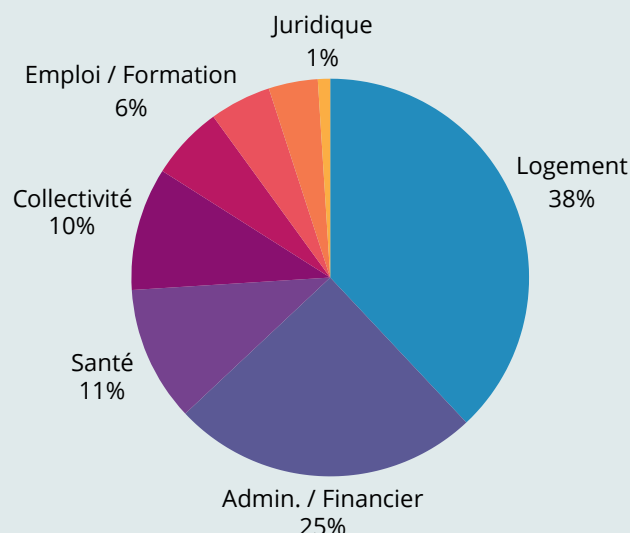
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

90

Jours en moyenne
d'hébergement
(pour 54 personnes
sorties)

Passage 2 à 3 fois dans
chaque hébergement par
semaine

Domaines d'intervention couverts par les démarches



55 %

Amélioration de
leur santé
physique



28 %

Amélioration de
leur santé
mentale



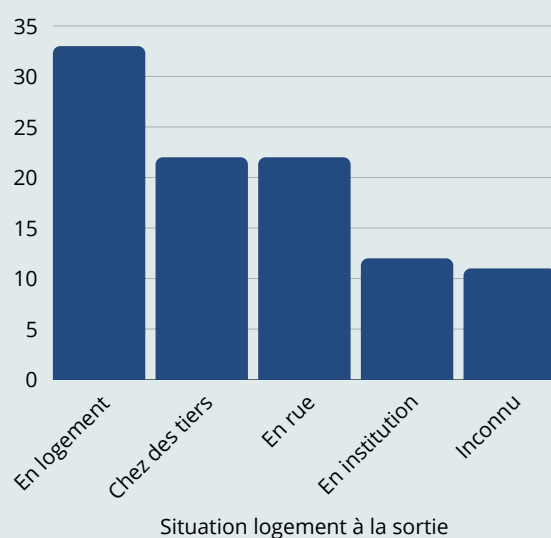
23 %

Amélioration
gestion de la
consommation



Soutien au recours aux droits
(au moins un des quatre : adresse
de référence, CI, revenu, mutuelle)

SORTIE DU DISPOSITIF



33

Pourcentage de retour en logement

- 17% en logement privé
- 7% en logement social / public
- 9% en logement d'urgence / transit / insertion

MOTIFS DE SORTIE (hors remise en logement)

- Départ volontaire :
 - Après les 7 jours gratuits
 - En cours d'hébergement
- Durée maximale atteinte
- Non-respect du règlement d'ordre intérieur
- Incarcération / hospitalisation



EFFICIENCE DU PROJET

84

Taux d'occupation moyen
Varie entre 51% et 96%

1 ETP / 7 suivis

Accompagnement individuel
Gestion des collectivités

4.386 jours d'occupation réalisées en 2025

4,5

Moyenne d'entrées par hébergement
(variant entre 2 et 9 entrées suivant l'hébergement)

31 €

Estimation du **coût** par nuit
et par personne dans le dispositif

PLUS-VALUE

- Dispositif modulable et adapté aux besoins spécifiques de chaque territoire
- Renforcement de la coopération entre CPAS et acteurs locaux
- Approche Housing Led depuis l'urgence
- Complémentarité et articulation avec l'offre existante (maisons d'accueil, logements d'urgence)

PERSPECTIVES

- Renforcement et diversification de l'offre d'hébergement
- Consolidation de l'accompagnement et de la continuité des parcours
- Amélioration de la coordination et de la lisibilité du dispositif
- Renforcement des passerelles vers le logement pérenne



Rapport d'évaluation disponible sur
notre site internet : www.rsbw.be

